

CONSEIL MUNICIPAL 11 FEVRIER 2020

Tous présents

POLE TECHNIQUE

Délibération Contrat Bail Location droit commun

Un bail est établi pour une durée de 6 ans à compter du 01 février 2020 entre la commune de CHATELNEUF et Mr DAVID Christian pour louer une partie d'un local technique à Chazelle pour entreposer du matériel communal

Location : 150 € /mois , caution 150 €

A voir comment régler la mise à disposition déjà effective depuis novembre 2019 soit 450 €

Budget du pôle technique : excédent de 26 000 € sur le fonctionnement qui reste sur le budget en cas de problème technique

Bilan horaire des agents : fin janvier 2020 les 3 communes sont pratiquement équilibrées

BUDGET COMMUNAL et ANNEXE

Préparation des budgets qui seront votés par la nouvelle équipe municipale

ECOLE

Des casques et une centrale d'écoute vont être achetés

Le cirque Picolino revient à Chatelneuf mi-mai